

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Montant de la participation financière

Barème applicable au 1^{er} janvier 2026

Pour une personne seule :

Ressources mensuelles inférieures ou égales à 1034 €	6.80 €
Ressources mensuelles de 1035 € à 1235 €	7.95 €
Ressources mensuelles de 1236 € à 1706 €	9.05 €
Ressources mensuelles supérieures à 1707 €	10.20€

Pour un couple :

Ressources mensuelles inférieures ou égales à 1605 €	6.80 €
Ressources mensuelles de 1606 € à 1836 €	7.95 €
Ressources mensuelles de 1837 € à 2035 €	9.05 €
Ressources mensuelles supérieures à 2036 €	10.20€